



Chou, radis, navet :

Cécidomyie :		●
Taupin :	○	
Piéride du chou :		●
Gros ravageurs :		●
Teigne des crucifères :	○	

Salades :

Noctuelles gamma :		●
Pucerons :	○	
Oïdium :		●

Courgette :

Oïdium :		●
Cladosporiose :	○	

Artichaut :

Pucerons verts et noirs :	○	
Noctuelle gamma :		●
Mildiou :		●
Tête noire :		●

Carotte et panais :

Mouches de la carotte :		●
Alternaria :		●
Oïdium :		●

Céleri :

Mouche du céleri :	○	●
--------------------	---	---

Echalotes :

Fusariose :		●
Botrytis allii :	○	

Informations climatiques (juillet 2018):

Le temps devrait être légèrement perturbé en début de semaine prochaine avec des pluies orageuses. Le temps devrait redevenir plus calme pour la fin de semaine.

Les températures risquent de beaucoup baisser en début de semaines pour ensuite remonter progressivement jusqu'à un niveau de saison.

Ce temps pluvieux à de forte chance de favoriser les maladies fongiques. La chute des températures peut aussi être favorable au développement de certains ravageurs qui avaient ralenti leur cycle avec les températures plus élevées.

Néanmoins c'est nouvelles averses devraient être bénéfiques pour les cultures.

Oignons :

Teigne du poireau :	○
---------------------	---

Poireau :

Teigne :		●
Mineuse :		●
Thrips :		●
Rouille :	○	

Légende :

- Dégâts ou risques faibles
- Dégâts ou risques moyens
- Dégâts ou risques forts

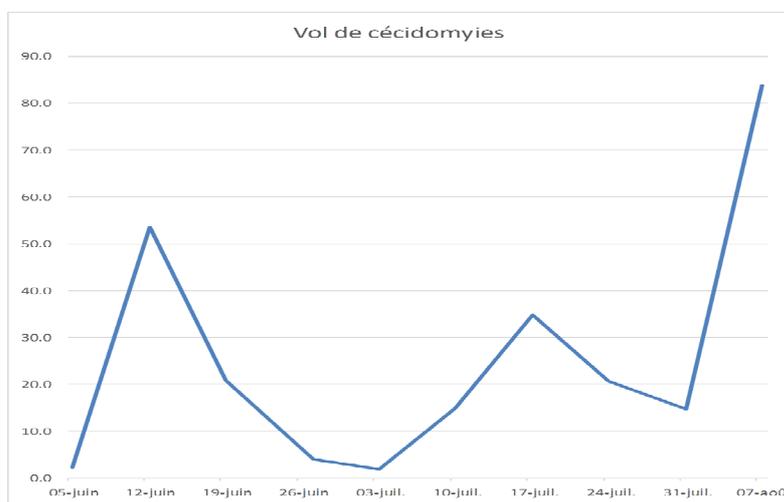


Choux, radis et navets :

Département	Parcelles suivies	Observation
Côtes d'Armor	3 parcelles	Piégeage de mouche terminé. lapins, lièvres, pigeons, Choucas/Corneilles : très présents dans les plantations. Quelques dégâts de taupins . Chenilles défoliatrices toujours très présentes.
Finistère	10 parcelles	Plus de chenille et les vols de piéride ont beaucoup diminué. Vol de cécidomyies important, 4 parcelles sur 11 au dessus du seuil.
Ille & Vilaine	9 parcelles	Mouche 0.48 œuf/piège. Très petits foyers de pucerons cendrés régulés par les auxiliaires.

Cécidomyie du chou (*Contrarinia nasturtii*) : Les vols se poursuivent. 4 parcelles sur 11 du réseaux sont concernées dans le Finistère.

Ce ravageur se retrouve souvent sur les mêmes parcelles d'une année à l'autre.



Moyenne des vols de cécidomyies pour 12 pièges

Taupin (*Agriotes sp*) : Des dégâts sont observés dans des parcelles après des pâtures ou nouvellement mises en légumes. Il crée des dégâts essentiellement sur les racines.

Piéride du chou et de la rave (*Pieris brassicae* et *pieris rapae*) : Toujours très présentes dans les Côtes d'Armor, celles-ci ne sont cependant plus d'actualité dans le Finistère.

Les chrysalides sont néanmoins observées sur plusieurs plants dans le Finistère. Celles-ci n'arrivent pas toujours à terme, elles peuvent être parasitées.

Gros ravageurs : Des dégâts toujours observés dans les Côtes d'Armor et un peu dans le Finistère, surtout sur les plantations récentes. Les animaux viennent se nourrir des jeunes feuilles. La protection contre lièvre et lapins peut se faire filet.

Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) : Leur présence a fortement diminué elles sont visibles dans une parcelle dans le Finistère mais sur 100% des plants ont peut voir les cocons. Les larves sont aussi présentes sur environ 20 % des plants de la parcelle.



Dégâts de lapin sur jeunes plants de brocoli
(photo CA BZH)

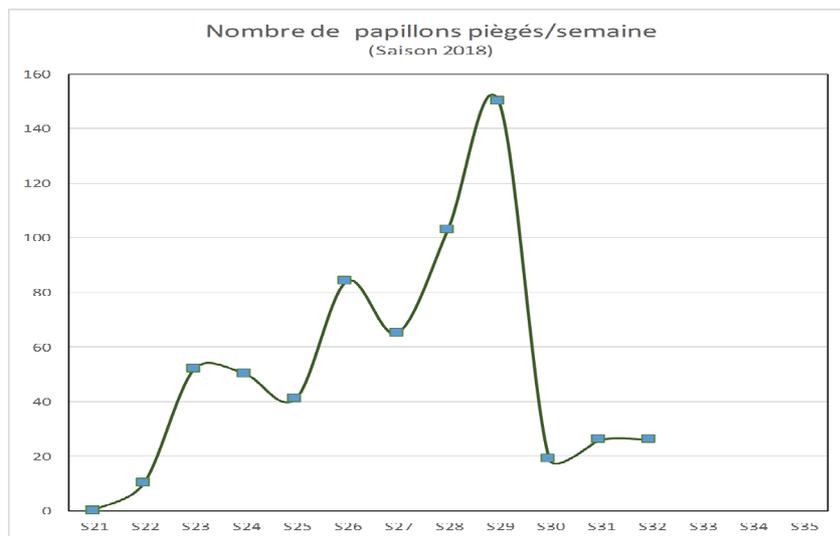
Salades :

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*) :

Le vol se stabilise depuis la semaine dernière. On observe également peu de ponte de noctuelle sur les plants pour cette semaine.

Pucerons : Pas de pucerons observés sur les parcelles suivies.

Oïdium : La maladie n'a pas été favorisée par les récentes averses mais il faut surveiller.



Moyenne des vols pour 2 pièges



Courge :

Les plantations précoces (avant la mi-mai S20) arrivent déjà à un stade théorique de coupe optimal (fruit colorés de calibre suffisant et feuillage en début sénescence).

Les pollinisateurs sont très actifs sur tous les semis en pleine floraison. Au vu des dates de floraison, et des températures, la date théorique de coupe optimale pour une meilleure conservation se situerait environ 35 à 40 jours après les premières floraisons, soit bien avant les dates « habituelles ». De nouveaux essais sont en cours pour valider les résultats 2017 mais une coupe plus précoce bloquerait la maturité des fruits au champ, ce qui allongerait leur conservation. Le délai entre coupe et ramassage est en cours d'évaluation.



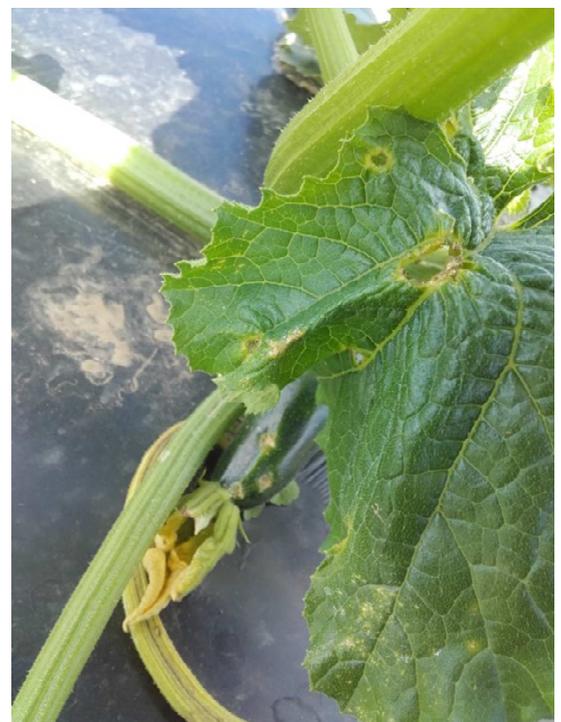
Stade de coupe optimale pour les potimarron (photo CA BZH)

Courgette :

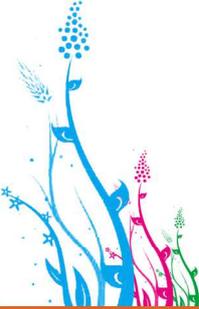
Quelques dégâts suite aux forts vents de fin juillet : des feuilles et fruits cassés.

Oïdium (*Sphaerotheca fuliginea*, *Erysiphe cichoracearum*) : Développement de l'oïdium sur les séries d'été mais rien sur les séries qui vont entrer en récolte autour du 15 août. La baisse des températures matinales devrait stopper les contaminations.

Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*) : Peu de risque de cladosporiose actuellement. A surveiller sur les variétés sensibles en cas de retour de conditions humides.



Cladosporiose sur feuilles de courgette (photo CA BZH)



Artichaut :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Bretagne	15 parcelles fixes (drageon)	Situation globalement saine.

Pucerons verts & noirs : Peu de pucerons observés excepté quelques colonies de pucerons noirs. Ces derniers sont régulés naturellement par les auxiliaires présents sur les parcelles.

Noctuelle gamma : Présente sous la forme de petites chenilles vertes qui avancent en faisant un « pont ». Elles sont à surveiller sur les artichauts violets en début de montaison. Le pic de vol a eu lieu il y a 3 semaines.

Le *Bacillus Thuringiensis* est une bactérie qui permet de lutter contre ce ravageur, il est conseillé de l'utiliser le soir (produit photosensible).

Mildiou : Quelques petites taches de mildiou récentes ont été observées sur artichauts. L'intervention peut se faire si la pression de la maladie augmente.

Tête noire (*Pseudomonas cichorii*) : Symptômes de têtes noires dus à une bactérie. Cette maladie est visible principalement sur les premières parcelles de drageons. Les arrosages et les quelques mm d'eau tombés fin juillet auront suffi à favoriser le développement de la bactérie. Cette maladie reste très peu contrôlée.

Les fertilisations excessives, l'eau sur tête et les forts écarts de températures jour-nuit sont favorables au développement de *Pseudomonas cichorii* en particulier sur les variétés sensibles.



Pseudomonas cichorii sur Cardinal (Photo CA BZH)

Carotte et panais :

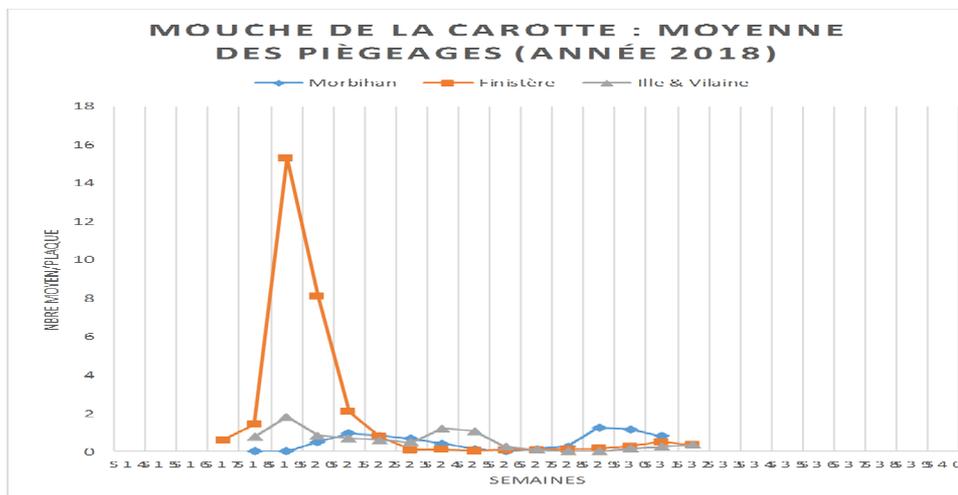
Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	7 parcelles	Santec-le bois : 0 mouche/piège, Keremma : 0 , Plouenan : 1.4 , Carantec : 0.6 , Santec Crois an tour : 0.2 , Plouzevedé : 0.2 , Plouescat : 0	➡
Ille & Vilaine	11 parcelles	St Suliac (bio) : 0 mouche/piège, St Melloir (bio) : 0.25 , St Coulomb 0 , Parame 0.25 , Cancale : 0 , St Melloir (conv) : 0.25 , St Melloir LP(bio) : 0.5 , St Jouan (bio) : 1 , Pleurtuit : 0.75 , St coulomb (bio) : 0 , Cancale (bio) : 1	➡

Le niveau de piégeage est en légère augmentation depuis la semaine dernière dans certaines parcelles.

Seule 17% des parcelles sont au-dessus du seuil d'indicatif de risque (1 mouche par plaque, sur une semaine).

En AB, le bâchage est conseillé dans les parcelles à risque.



Alternaria (*Alternaria dauci*) : Des symptômes d'alternaria sont observés sur certaines variétés de panais.

Les symptômes ressemblent à des petites taches brunes cerclées de jaune, à ne pas confondre avec des dégâts de mouche mineuse. Cette maladie peut causer de gros dégâts également en carotte, il faut maintenir la vigilance pour ces 2 cultures.

Une rotation longue peut permettre de limiter le développement du champignon. En cas de forte présence l'intervention peut être nécessaire.



Tache d'Alternaria sur feuilles (photo CA BZH)

Oïdium (*Erisiphe heraclei*) : Des symptômes d'oïdium sont observés sur les parcelles de jeunes carottes peu arrosées. En cas de présence, il est conseillé d'intervenir.

Céleri :

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	7 parcelles	Santec-le bois : 0 mouche/piège, Keremma : 0 , Kerlaudy : 1 , Carantec : 1 , Santec Crois an Tour : 0 , Plouzevedé : 0 , Plouescat : 1.2	
Ille & Vilaine	9 parcelles	St Suliac (bio): 0.3 mouche/piège, St Meloir LP: 0.3 , St Coulomb 0.8 , Parame (bio) 0 , Cancale : 0.5 , St Meloir S : 0.5 , Pleurtuit : 0.8 , St Jouan (bio) : 0.5 , St Méloir L : 0.3	

Niveau de piégeage en diminution dans toutes les parcelles. Le risque d'impact sur le rendement est faible.

Echalote :

La ventilation en silos doit être maintenu jusqu'à ce que la queue se vide (elle ne roule plus dans les doigts). En cas de présence de **fusariose** (moisissure blanche près des plateaux) les besoins en ventilation peuvent être supérieurs : surveiller la température et le maintien au sec du tas.

Botrytis allii : La thermothérapie peut être utiliser en curatif précoce contre cette maladie qui apparait à la conservation des échalotes.



Oignons récoltés (photo CA BZH)

Oignon :

Pour les oignons de semis, il faut surveiller le dessèchement du feuillage pour soulever les cultures au stade 2/3 sec au plus tard (2 feuilles vertes par bulbe). Cette étape permet de garder une bonne qualité du bulbe en conservation : risques faibles de peaux grasses, bonne dormance, bonne tenue des tuniques et des queues.

Le feuillage évolue plutôt rapidement en ce moment en lien avec la sécheresse et l'état sanitaire (tache de mildiou en fin de culture).

Le ramassage est à réaliser dès que les bulbes sont suffisamment secs. Ne pas laisser la récolte trainer au champs afin d'éviter les risques de verdissement des bulbes, une fragilisation des tuniques...

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) : Un vol de teigne a eu lieu fin juillet/ début août. Le risque de perte de conservation est faible pour l'oignon. Une intervention peut se faire en fin de culture.

Poireau :

Teigne (*Acrolepiopsis assectella*) :

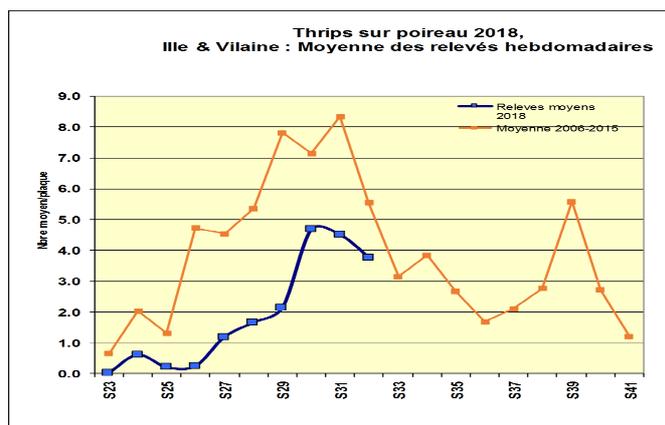
Un vol a eu lieu fin juillet dans le Finistère uniquement, mais le seuil de 20 papillons a été dépassés dans 4 parcelles sur 8. Quelques dégâts de teigne sont observés dans une parcelle bio du réseau d'Ille et Vilaine.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	3 parcelles poireaux et 4 oignons	Cleder(Q) : 2 , Cleder (PC) : 14 , Plouenan(LB) : 13	
Ille & Vilaine	4 parcelles	0 teignes/piège en moyenne	

Mineuse (*Napomyza gymnostoma*) : Parasite émergeant causant des galeries sur fûts. Une surveillance des vols est en cours (classement sur septembre).

Thrips (*Thrips tabaci*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	3 parcelles	Lanmeur (YC) : 40.6 , Cleder(Q) : 14 , Cleder (PC) : 9.7	
Ille & Vilaine	4 parcelles	La Gouesniere : 4.7 thrips/piège, St Suliac (bio) : 4.6 , St Meloir LP : 3.4 , St Jouan DC : 2.3	



Populations abondantes dans le Finistère principalement, toujours en légère décroissance. Les dégâts ne sont toujours pas observés.

Rouille (*Puccinia porri*) : Pour les récoltes début d'automne, surveiller les vieilles feuilles pour détecter d'éventuelles taches de rouille.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA Bretagne, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, Aéroport CS 57946, 29679 Morlaix CEDEX

Louis Leroux, animateur filière, Tel : 02 98 88 97 60

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambre d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE